

## Retrouvez ces 9 mots ou expressions dans la grille...

- DROITS DE L'HOMME • ÉGALITÉ • ENFANT • ÉTAT • GENRE • OBJECTIFS
- PARTICIPER • PAUVRETÉ • POLITIQUE

P	A	U	V	R	E	T	E	A	F	K	E
O	S	F	I	T	C	E	J	B	O	P	G
L	E	J	O	Y	G	O	M	S	R	U	A
I	T	F	N	U	E	N	F	A	N	T	L
T	B	G	L	S	N	V	C	P	T	Z	I
I	E	X	I	D	R	O	I	T	S	G	T
Q	M	T	Q	D	E	L	H	O	M	M	E
U	E	T	A	T	U	D	W	R	M	N	I
E	P	A	R	T	I	C	I	P	E	R	D

## ... puis associez à chaque mot la définition qui convient :

- |                     |   |
|---------------------|---|
| DROITS DE L'HOMME ● | ● Façon dont un pays est organisé. Un pays possède un territoire, une population, un gouvernement, et enfin des lois qui encadrent sa politique et ses institutions.                              |
| ÉGALITÉ ●           | ● Ensemble des droits que chaque humain possède dès sa naissance, et reposant sur deux valeurs essentielles : l'égalité et la dignité humaine.  |
| ENFANT ●            | ● Ensemble des actions entreprises par un État pour gérer les problèmes de sa population et répondre à ses besoins.   |
| ÉTAT ●              | ● Résultats que nous nous efforçons d'obtenir, de manière progressive en nous fixant des cibles intermédiaires.   |
| GENRE ●             | ● Selon la Convention internationale des droits de l'enfant, toute personne âgée de moins de 18 ans.  |
| OBJECTIFS ●         | ● Ce qui définit socialement notre identité en tant qu'homme ou en tant que femme.  |
| PARTICIPER ●        | ● Clé vers un monde plus développé, plus juste et en paix, supposant de respecter et valoriser les différences, et de permettre à chacun d'avoir les mêmes opportunités pour garantir ses droits. |
| PAUVRETÉ ●          | ● S'exprimer, ressentir et être entendu lors de prises de décisions nous concernant. Faire quelque chose ici et maintenant.   |
| POLITIQUE ●         | ● Situation dans laquelle les besoins de base ne sont pas couverts, tels que l'accès à la nourriture, à la santé ou à l'éducation.  |

## L'UNICEF et les droits des enfants

### Premiers indices...

➤ L'organisation UNICEF (*United Nations International Children's Fund*, « Fonds international des Nations unies pour l'enfance »), fondée juste après la Seconde Guerre mondiale pour venir en aide aux enfants en détresse dans le monde, veille à ce que les droits des enfants soient respectés.

➤ Le fil conducteur du travail de l'UNICEF est la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), qui repose sur 4 principes fondamentaux :

– *non-discrimination* – les droits concernent tous les enfants, riches, pauvres, filles, garçons, et quelles que soient leur origine, langue, religion ;

– *intérêt supérieur de l'enfant* – dans toute décision qui le concerne, une importance particulière doit être accordée à son bien-être) ;

– *survie et développement* – son bien-être ne peut être assuré que si ses conditions de vie permettent son développement ;

– *participation* – un enfant doit être consulté pour toute question qui le concerne.

➤ Quand un État s'engage à faire appliquer une convention dans son pays même s'il doit pour cela modifier ses lois, on dit qu'il la « ratifie » : la convention est votée au Parlement. Auparavant, l'État a d'abord étudié du texte, puis l'a signé pour marquer son intérêt. Un État peut signer la convention et ne pas aller plus loin dans son engagement. Avec 196 États, la CIDE est le traité le plus ratifié au monde. Seuls les États-Unis ne l'ont pas ratifiée.

Depuis 1991, à Genève, un Comité des droits de l'enfant surveille la façon dont est appliquée la Convention. Pour mieux comprendre la situation des pays auditionnés, il s'appuie sur les rapports d'organisations non gouvernementales, d'autorités indépendantes comme le Défenseur des droits, et d'institutions comme l'UNICEF. Le comité rend ses conclusions et encourage les États à améliorer certains aspects.

### L'enquête...

Vous pouvez vous rendre sur le site de l'UNICEF

<https://my.unicef.fr/contenu/15-minutes-pour-comprendre>

et vous demander :

1. En France, qu'est-ce que la CIDE a changé ?
2. Quels sont les articles de la CIDE évoquant ses 4 principes fondamentaux ?

L'enfant est un être humain à part entière, avec des droits et des responsabilités adaptés à son âge et à son développement.

**Janusz Korczak**, pédiatre du xx<sup>e</sup> siècle, est le 1<sup>er</sup> à affirmer les droits spécifiques des enfants. Cinq dates jalonnent la reconnaissance progressive de ces droits :

**1946** L'Organisation des Nations unies (ONU) crée l'UNICEF.

**1948** L'ONU adopte la Déclaration universelle des droits de l'homme selon laquelle « la maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciale ».

**1959**, le 20 novembre, l'ONU adopte une Déclaration des droits de l'enfant.

**1979**, année internationale de l'enfant, un groupe de travail est mis en place pour préparer une convention des Nations unies sur les droits de l'enfant.

**1989**, le 20 novembre, l'Assemblée générale des Nations unies adopte, à l'unanimité, la Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE). Tous les 20 novembre, on célèbre la Journée internationale des droits de l'enfant.

## Les situations d'urgence

### Premiers indices...

➤ Une situation d'urgence – catastrophe naturelle : séisme, sécheresse, inondation, cyclone ; épidémie : Ebola, rougeole ; ou guerre – met brusquement en danger la survie et le développement des populations. Elle nécessite une assistance immédiate et exceptionnelle :

- une évaluation rapide de la situation pour répondre au plus vite aux besoins essentiels des populations touchées.
- des équipes sur place et prêtes à intervenir.
- des matériels adaptés et disponibles rapidement.
- des moyens financiers pour répondre aux besoins des femmes et des enfants affectés.

➤ Dans le monde, 250 millions d'enfants (plus d'1 sur 9) vit dans un pays ou une zone touchés par un conflit armé. Certains doivent fuir leur village sans rien pouvoir emporter, sont

séparés de leurs proches, témoins ou victimes de blessures ou de meurtres, se retrouvent enrôlés comme enfants soldats, sont violés, torturés... Ces conflits ont des conséquences sur le développement des enfants à tous les niveaux : physique, mental, émotionnel.

Dans les zones de conflits, la majorité des décès ne sont pas liés aux blessures par balles mais au paludisme, à la diarrhée et aux infections des voies respiratoires.

Aujourd'hui, il existe de nouvelles situations d'urgences comme la crise des réfugiés et des migrants en Europe, ou les conséquences du changement climatique.

➤ La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), dans ses articles 38 et 39, évoque la question de la protection des enfants en cas de conflit. Malheureusement, elle n'est souvent pas respectée.

### Associez à chaque mot la définition qui convient :

CONFLIT ●	●	Tempête très violente, surtout dans les régions tropicales.
CYCLONE ●	●	Augmentation rapide du nombre de personnes atteintes d'une maladie.
EAU POTABLE ●	●	Soins apportés à son corps pour le maintenir propre et sain.
ENRÔLÉ ●	●	Propre à la consommation humaine, sans danger pour la santé.
ÉPIDÉMIE ●	●	Personne fuyant la guerre ou une catastrophe naturelle, à la recherche d'un refuge et d'une protection.
HYGIÈNE ●	●	Lutte armée entre puissances qui se disputent un droit.
RÉFUGIÉ(E) ●	●	Action de transgresser une règle, la loi, un accord.
VIOLATION ●	●	Recruté comme soldat.

### L'enquête...

Vous pouvez vous rendre sur le site de l'UNICEF

<https://my.unicef.fr/contenu/15-minutes-pour-comprendre>

et vous demander :

1. Quels sont les droits des enfants qui ne sont pas respectés dans les situations d'urgence ?
2. Comment agit l'UNICEF pour faire face aux situations d'urgence ? Faire une recherche sur sa façon de s'organiser, et sur ses actions concrètes pour sauver, protéger et éduquer les enfants.
3. Y a-t-il des situations d'urgence, aujourd'hui, en France ?

## Le droit à la protection

### Premiers indices...

➤ Tous les enfants doivent vivre dans un environnement qui les protège de la violence pour vivre leur vie d'enfant et bien grandir. Plus vulnérables que les adultes, ils ne peuvent éviter seuls les dangers. Être victime de brutalité et de sévices peut causer des séquelles physiques et psychologiques tout au long de la vie. Certains enfants sont encore plus vulnérables que d'autres : les enfants handicapés, ceux qui vivent dans la rue, les enfants réfugiés, ceux qui vivent dans un pays en guerre...

➤ En 2016, 250 millions d'enfants vivent dans un pays ou une zone touchée par un conflit. Dans les pays en développement, beaucoup d'enfants ne sont pas protégés, souvent à cause de la pauvreté et des conflits. Il faut considérer aussi tous les enfants réfugiés, qui fuient une situation de crise dans leurs pays. Un enfant non protégé, c'est souvent un enfant qui n'a pas d'identité ; il peut être enrôlé dans des forces ou des groupes armés, forcé à travailler, victime de meurtre, mutilé, exploité sexuellement.

➤ Chaque enfant a le droit de ne pas travailler, de ne pas faire la guerre, ni de la subir, d'avoir un refuge, d'être secouru, d'avoir une famille, d'être entouré et aimé. Le droit à la protection est l'un des droits de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE, articles 19, 22, 32 à 35, 39 et 40).

« Par exemple, en 6<sup>e</sup>, je me faisais racketter. Chaque jour, 12 jeunes m'encerclaient. C'est trop dur d'en parler. Le dire tout de suite, c'est trop dur pour nous. Moi, j'ai pu en parler à mes deux amis seulement. »

« Des fois, quand je sors, je ne me sens pas en sécurité. Il y a un malade qui te fonce dessus, tu peux te faire agresser sur le trottoir. Devant mon collège, l'autre fois, il y avait une course poursuite. On ne sait jamais ce qui peut t'arriver. C'est un quartier sensible ici. »

« Un enfant qui a des problèmes, l'adulte va s'occuper de lui. Deuxièmement, un enfant, s'il est malade, c'est le gouvernement qui va s'occuper de lui. L'enfant, il a plus de droits de protection, mais il n'a pas beaucoup de pouvoir. »

« Depuis que je suis arrivé ici, ce sont des adultes qui se sont occupés de moi pour manger, pour l'habillement. Ils ont payé pour tous mes besoins. Parce que je suis mineur. On te prend en charge, tu es protégé. C'est mieux d'être un enfant pour être protégé. »

### Parmi les mots ci-dessous :

- **entoure les 10** qui illustrent qu'un enfant est protégé.
- **souligne les 10** qui illustrent qu'un enfant est en danger.
- amis ● amour ● bidonville ● bien-être ● école ● égalité ● enfants soldats
- exclusion ● exploitation ● famille ● guerre ● harcèlement ● identité ● justice
- maltraitance ● mariage forcé ● paix ● pauvreté ● solidarité ● violence

### L'enquête...

Vous pouvez vous rendre sur le site de l'UNICEF

<https://my.unicef.fr/contenu/15-minutes-pour-comprendre>

et vous demander :

1. Pourquoi certains enfants ne sont-ils pas protégés ?
2. Que fait l'UNICEF pour la protection des enfants ?
3. Les enfants sont-ils tous protégés, aujourd'hui, en France ?

# Le droit à l'identité

## Premiers indices...

➤ Lorsqu'un enfant naît, ses parents vont le déclarer à la mairie de son lieu de naissance pour que son identité figure dans le registre de l'état civil. En enregistrant la naissance, l'État reconnaît l'existence de l'enfant au regard de la loi. Être enregistré à la naissance est le premier des droits civils parce qu'il atteste de l'existence et de l'identité d'un enfant. Avoir une identité permet d'être mieux protégé contre la traite, les mariages forcés, l'enrôlement dans l'armée. La carte d'identité est un document qui prouve qui on est : il ne faut pas la perdre.

➤ Chaque année, des millions de naissances ne sont pas enregistrées dans le monde. En 2012, 57 millions de nouveau-nés, soit 4 naissances sur 10 dans le monde cette année-là, n'ont pas été enregistrés à leur naissance. 44 % de ces enfants vivent en Afrique subsaharienne. Les trois pays affichant les plus bas niveaux d'enregistrement des naissances sont la Somalie (3 % des enfants de moins de cinq ans sont enregistrés), le Liberia (4 %) et l'Éthiopie (7 %).

Aujourd'hui, 230 millions d'enfants de moins de 5 ans dans le monde n'ont jamais été enregistrés à leur naissance.

➤ La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) dit que l'enfant a le droit d'avoir un nom dès la naissance, et que ce nom doit être reconnu par le gouvernement. Chaque enfant doit pouvoir conserver son nom, son domicile et sa famille (article 7 et 8). Au droit à l'identité est lié le droit à la protection de la vie privée : « Personne ne peut, sans fondement légal, intervenir dans la vie de l'enfant ou celle de sa famille. Son domicile, sa correspondance sont également protégés. Il en est de même pour son honneur et sa réputation. » (article 16). Chaque enfant a le droit de vivre avec sa famille, même si ses parents sont divorcés ou séparés.

« Je m'appelle Charles Kouame. J'ai 10 ans. J'habite à Bondoukou, en Côte d'Ivoire. J'ai 8 frères et sœurs et nous ne sommes pas inscrits sur les registres de l'état civil. Officiellement, nous n'existons pas. Nous sommes venus avec nos parents pour effectuer l'enregistrement (rétroactif) de notre naissance. Le juge s'est déplacé afin d'enregistrer et d'officialiser nos naissances. Je veux continuer d'aller à l'école et avoir une carte d'identité.

Je vois beaucoup d'enfants de mon âge autour de moi qui n'en ont pas, qui ne vont pas à l'école et qui travaillent très dur déjà. On nous a même parlé d'enfants qui sont enrôlés comme enfants soldats pour l'armée.

Moi, je veux aller à l'école et apprendre un métier. Ma grande sœur Fatoumata, elle aussi, veut sa carte d'identité car elle a 18 ans et veut pouvoir voter. »

Histoire fictive inspirée d'une histoire vraie

## L'enquête...

Vous pouvez vous rendre sur le site de l'UNICEF

<https://my.unicef.fr/contenu/15-minutes-pour-comprendre>

et vous demander :

1. Pourquoi certains enfants ne sont-ils pas enregistrés à la naissance ?
2. Que fait l'UNICEF pour protéger le droit à l'identité ?
3. Les enfants ont-ils tous une identité, aujourd'hui, en France ?

# Le droit à la santé

## Premiers indices...

➤ Chaque enfant doit pouvoir être soigné s'il est malade, être vacciné, avoir accès à l'eau potable et aux toilettes, être bien nourri pour grandir en bonne santé.

➤ Chaque jour, dans le monde, environ 18 000 enfants de moins de 5 ans meurent de maladies que la médecine sait soigner (coqueluche, diphtérie, poliomyélite, rougeole, tétanos, tuberculose). Cela représente 6,6 millions d'enfants par an.

Dans les pays en développement, beaucoup d'enfants ne sont pas soignés en raison de la pauvreté, du manque d'accès à l'eau potable et à l'hygiène, du manque de soins adaptés ; certains ne sont pas vaccinés ; parfois les centres de santé sont trop éloignés de chez eux ou manquent de personnel.

➤ Le droit à la santé repose sur l'un des quatre principes fondamentaux de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE, articles 3, 6, 24, 26, 27) : la survie et le développement de l'enfant.

– Chaque enfant a droit aux meilleurs soins de santé possibles, à l'eau potable, à des aliments suffisamment nourrissants, à un environnement propre, et aussi à l'information sur ce qui peut l'aider à rester en bonne santé. L'enfant a le droit d'avoir une sécurité sociale.

– Ses parents doivent veiller à le protéger contre les maladies et les accidents, et l'emmener chez le docteur quand c'est nécessaire. Si les parents ou les personnes responsables de l'enfant ne peuvent lui assurer la protection et les soins nécessaires, c'est l'État qui le prend en charge.

– Les femmes enceintes et les nouveau-nés ont droit à des soins spéciaux pour rester en vie et en bonne santé. Les enfants ne peuvent être mis en danger par la pollution. Les enfants et les adultes ont le droit de savoir comment rester en bonne santé.

– Chaque enfant porteur de handicap a droit à des soins et à une protection spéciale. Il doit pouvoir se développer le plus possible comme un enfant non porteur de handicap. Ses parents doivent recevoir de l'aide.

## L'enquête...

Vous pouvez vous rendre sur le site de l'UNICEF

<https://my.unicef.fr/contenu/15-minutes-pour-comprendre>

et vous demander :

1. Pourquoi tous les enfants dans le monde ne sont-ils pas soignés ?
2. Quelles actions l'UNICEF engage-t-elle pour faire respecter le droit à la santé des enfants ?
3. Comment se présente l'accès aux soins, non seulement physiques, mais aussi psychologique, des enfants, en France, aujourd'hui ?

« Bonjour, je m'appelle Abubakar. Je vis en Sierra Leone. J'ai failli mourir. J'avais 16 mois et je souffrais de malnutrition. Cela signifie que mon corps ne recevait pas tout ce dont il a besoin (vitamines, sucres...).

J'étais très maigre. Ma maman s'est inquiétée et m'a conduit dans un centre de soins. Là, les médecins ont vu ce que j'avais. Ils m'ont donné une nourriture spéciale. Cela a pris 6 semaines mais maintenant, je vais beaucoup mieux. Je suis sauvé. »

# Le droit à être protégé de la malnutrition

## Premiers indices...

➤ Une alimentation insuffisante, répétitive ou de mauvaise qualité (faible en vitamines, par exemple) ainsi que le manque d'accès aux soins (médecin, vaccination, médicaments) entraînent une maladie qui touche principalement les enfants : la malnutrition. Celle-ci est parfois invisible dans les premières années de la vie. Un enfant très malnutri en subira les conséquences tout au long de sa vie (sur son cerveau, sa taille, ses capacités intellectuelles et physiques). Il aura du mal à grandir, se fatiguera plus vite et ne pourra pas lutter efficacement contre les maladies.

➤ Chaque année dans le monde, un enfant de moins de 5 ans sur deux meurt de malnutrition (soit 3,1 millions). Affaiblis par la faim, les enfants ont beaucoup de mal à résister aux maladies (diarrhée, paludisme, pneumonie, rougeole) et meurent beaucoup plus. Un enfant de moins de 5 ans sur six (soit 100 millions) souffre d'insuffisance pondérale (c'est-à-dire d'un poids trop faible). Un enfant de moins de 5 ans sur quatre (soit 179 millions) a un retard de croissance. La majorité de ces enfants vit en Afrique et en Asie.

« Avant je travaillais et je trouvais facilement de quoi donner à ma petite fille trois repas par jour. Mais aujourd'hui je ne travaille plus et l'enfant en est victime. L'enfant ne mange qu'une seule fois par jour, le soir après mon retour. Parfois, l'enfant ne mange pas car il est déjà endormi ou encore n'a pas d'appétit parce que le repas était servi très tard le soir. Quand ce manque de nourriture persiste, l'enfant commence à maigrir puis à tomber malade. »

Retrouvez les seize mots dans la grille, en la lisant de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite, ou de droite à gauche.

- ALIMENTATION ● BESOINS
- CROISSANCE ● DÉCÉDER
- DROIT ● EAU POTABLE
- FAIM ● NUTRITION ● OBÉSITÉ
- PALUDISME ● PNEUMONIE
- REPAS ● SENSIBILISE ● SOIGNER
- VACCINS ● VITAMINE.

C	R	O	I	S	S	A	N	C	E	N	F
E	M	S	I	D	U	L	A	P	S	S	O
A	L	I	M	E	N	T	A	T	I	O	N
U	S	N	I	C	C	A	V	S	L	I	U
P	I	R	A	E	M	T	S	A	I	G	T
O	K	L	F	D	R	O	I	T	B	N	R
T	I	P	N	E	U	M	O	N	I	E	I
A	S	T	O	R	E	P	A	S	S	R	T
B	E	S	O	I	N	S	Q	G	N	A	I
L	A	I	N	M	E	T	I	S	E	B	O
E	N	I	M	A	T	I	V	S	S	L	N

## L'enquête...

Vous pouvez vous rendre sur le site de l'UNICEF

<https://my.unicef.fr/contenu/15-minutes-pour-comprendre>

et vous demander :

1. Pourquoi de nombreux enfants dans le monde souffrent-ils de malnutrition ?
2. Quelles actions l'UNICEF engage-t-elle pour lutter contre la malnutrition des enfants ?
3. Quelle est la situation de la nutrition en France ?

# Le droit à l'éducation

## Premiers indices...

- L'éducation – en particulier apprendre à lire et à écrire – permet à l'enfant de préparer sa vie d'adulte : se développer et acquérir des connaissances, afin de choisir un métier en fonction de son identité, de sa langue, de sa culture, de ses goûts et de ses compétences ; apprendre à se protéger et à protéger les autres des maladies ; améliorer sa vie de tous les jours et lutter contre la pauvreté.
- En 2015, dans le monde et surtout en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, environ 59 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont toujours pas scolarisés. Plus de la moitié sont des filles.
- Le droit à l'éducation aide à faire respecter tous les autres droits de l'enfant. Il est l'un des cinq principes majeurs de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE, articles 28 et 29). Les États qui ratifient la CIDE s'engagent à lutter contre l'ignorance et l'analphabétisme. D'ici 2030, l'objectif est de pouvoir scolariser 619 millions d'enfants (de 3 à 18 ans), soit 57 % de plus qu'aujourd'hui.

« C'est seulement en classe que j'arrive à me changer les idées, l'école me donne une chance d'apprendre quelque chose de nouveau. »

« Je pense que l'école peut aider une femme à devenir autonome. Si vous n'étiez pas allé à l'école, aujourd'hui vous ne seriez pas venue nous poser des questions, pas vrai ? Si j'avais eu cette chance d'aller à l'école, je ne serais pas mariée aussi jeune. J'aiderais ma famille et ma mère serait fière de moi. Aujourd'hui c'est l'école qui me fait oublier tous mes soucis. »

« Certaines personnes se moquent de moi quand je leur dis que je veux continuer l'école mais pour moi il n'y a pas d'âge pour aller à l'école. C'est la volonté qui compte. »

Retrouvez les dix mots dans la grille, en la lisant de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite, ou de droite à gauche.

- DANSE ● MUSIQUE ● MATHS
- FRANÇAIS ● CIRQUE ● LOISIRS
- HISTOIRE ● RÉFLEXION
- SPORT ● ÉCOLE

F	R	A	N	C	A	I	S
D	E	L	O	C	É	R	H
E	U	Q	I	S	U	M	I
U	O	T	X	R	D	I	S
Q	T	R	E	I	A	S	T
R	D	O	L	S	N	H	O
I	E	P	F	I	S	T	I
C	J	S	É	O	E	A	R
O	U	E	R	L	R	M	E

## L'enquête...

Vous pouvez vous rendre sur le site de l'UNICEF

<https://my.unicef.fr/contenu/15-minutes-pour-comprendre>

et vous demander :

1. Pourquoi tous les enfants ne vont-ils pas à l'école dans le monde ?
2. Quelles actions l'UNICEF engage-t-elle pour l'éducation des enfants ?
3. Comment se présente l'éducation des enfants, aujourd'hui, en France ?



# Le droit à la participation

## Premiers indices...

➤ La participation favorise le développement de la personnalité et des capacités de l'enfant : on apprend mieux lorsqu'on a à effectuer de véritables choix et qu'on est pleinement impliqué dans la gestion de sa vie et de son environnement. En participant, on prend confiance, on acquiert des compétences et on apprend à protéger ses droits. Dans une société démocratique, tout citoyen a le droit de participer, c'est-à-dire de penser, de croire et d'exprimer ses opinions librement, dans le respect des autres : la participation est désormais aussi un droit de l'enfant.

➤ En 1989, la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) a intégré les droits de participation des enfants (liberté d'opinion, d'expression, d'information, de conscience, de religion, d'association, de réunion) à travers ses articles 12 à 17.

En 2002, 400 enfants ont participé au Forum des enfants, à l'issue duquel ils ont adopté le texte « Un monde digne des enfants ». C'est la première fois que des enfants ont pris la parole lors d'une session officielle des Nations unies. Un autre Forum des enfants a eu lieu 5 ans plus tard pour faire le point sur les avancées concernant le texte de 2002.

➤ Les adultes sont là pour apporter une information fiable et adaptée à l'âge des enfants. Ainsi le droit à l'information est directement lié au droit à la participation. Le droit à la participation permet d'exprimer son opinion et de développer son esprit critique, mais aussi de participer activement à la vie citoyenne et solidaire de son territoire en devenant bénévole.

« C'est pas le droit de dire n'importe quoi, mais de dire ce qu'on veut »

« Dans ma famille, on a le droit de s'exprimer, mais dans certaines familles, les enfants apportent leurs opinions, mais les parents n'en tiennent pas compte. »

« On a cette liberté dans la ville. Mais ça dépend. Envers la mairie, on peut. On nous accorde beaucoup d'importance dans la mairie. Mais au collège, c'est plus délicat. On a l'impression qu'ils nous écoutent moins. Ils portent moins d'attention à nous. »

« Dans ma classe, j'étais absent pour les élections des délégués. J'ai été élu alors que je n'étais pas là. Puis j'ai été délégué des délégués au conseil d'établissement. Ils font vraiment des trucs pour les jeunes. Ils nous avaient demandé nos avis sur ce dont on a besoin. Dans mon lycée, il y a eu un référendum et maintenant, lorsqu'on a une heure de permanence, on peut sortir. »

## L'enquête...

Vous pouvez vous rendre sur le site de l'UNICEF

<https://my.unicef.fr/contenu/15-minutes-pour-comprendre>

et vous demander :

1. Par quels moyens l'enfant peut-il pratiquer son droit à l'expression et quelles contraintes doit-il respecter ?
2. Comment peut-il participer à la vie locale ?
3. Quelles actions l'UNICEF engage-t-elle pour défendre la participation des enfants ?

# Créer un jeu de l'oie

## À vous de jouer...

### 1. Choisissez l'objectif du jeu de l'oie à réaliser.

- Exposer les principes du droit des enfants, acquise par des recherches préalables?
- Se consacrer à un droit unique, ou à deux ou trois particulièrement liés entre eux?
- Exposer les moyens d'agir pour les défendre?
- Autre \_\_\_\_\_

### 2. Donnez un titre au jeu qui expose le thème de l'objectif choisi.

### 3. Prévoir le matériel nécessaire pour réaliser le jeu.

Répartir entre les participants la fourniture des différents matériels :

- Papier
- Carton
- Dés
- Jetons
- Crayons
- Règle
- Peinture
- Ciseaux
- Colle
- Autre \_\_\_\_\_

### 4. En fonction des connaissances rassemblées, définissez le parcours.

- Le nombre de types de cases que comportera le parcours.
- Les consignes pour certains types de case.
- Les symboles à créer pour les cases dotées de consignes spéciales.
- Les cartes éventuelles à tirer.
- Les questions à poser sur les cartes, et leurs réponses.
- Le dessin du parcours et la répartition des cases.

### 5. Rédigez la règle du jeu.

- Le nombre de joueurs
- La répartition des pions, cartes, jetons au départ
- Le but du jeu
- Le déroulement d'une partie : comment se déplace-t-on ? À quelles conditions ?
- La fin du jeu

NB. N'hésitez pas à vous inspirer des réalisations présentées par l'UNICEF sur son site (fiches, photographies : voir [www.unicef.fr](http://www.unicef.fr)) pour enrichir votre jeu de l'oie, tant du point de vue de sa forme que du point de vue de son contenu.

## Et pour un geste citoyen...

Vous pouvez compléter votre projet en offrant votre jeu à un enfant démuné.

**6.** Soignez les finitions du jeu, et recyclez une boîte que vous personnaliserez pour l'y ranger.

**7.** Présentez la règle du jeu sur un document spécial, que vous ajouterez dans la boîte.

**8.** Signez votre jeu, sur la boîte et ou sur le document de la règle du jeu.

**9.** Renseignez-vous sur les associations qui s'occupent de distribuer des cadeaux à des enfants défavorisés, et choisissez celle que vous voudrez contacter.